

COMMUNE de SAIZERAIS



DEPARTEMENT
MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT
NANCY
CANTON
NORD TOULOIS

EXTRAIT du REGISTRE des délibérations du Conseil Municipal du jeudi 24 juin 2021

Le jeudi 24 juin 2021 à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est tenu au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Ludovic LEGGERI, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 18 juin 2021 et affichée à son lieu habituel en mairie le 18 juin 2021.

Etaient présent-e-s :

Mesdames Laetitia ASCHBACHER ; Catherine JUIN ; Hélène MAXANT ; Evelyne FRANK ; Christine LODEWYCKX-GRANGER et Magali QUIRING.

Messieurs Ludovic LEGGERI ; Christophe CHILLET ; Alain LAFONTAINE ; Jacques CHENET ; Gilles PRETAT et René MATHIOT

Formant la majorité des membres en exercice

Absent-e-s excusé-e-s : Madame Anne RIVOAL et Messieurs Olivier DAVID ; Gilles LAFLEUR ; Jean-Luc ERB et Romuald HEILLIG

Absent-e-s non excusé-e-s :

Pouvoirs : Madame Anne RIVOAL à Monsieur Alain LAFONTAINE ; Monsieur Olivier DAVID à Monsieur Christophe CHILLET et Monsieur Romuald HEILLIG à Monsieur Ludovic LEGGERI

Présents : 12

Votants : 15

DELIBERATION N° 8

TARIFS « COLO ADOS » ETE 2021

(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Dans le cadre du projet mutualisée des communes de Saizerais et Liverdun d'une colonie à l'attention des adolescents, il a été annoncé :

Une durée de 11 jours (10 nuits) du 1^{er} août au 11 août 2021 inclus dans l'Ain à Malafretaz dans un gîte.

Le public concerné sont les adolescents de 11 à 17 ans domiciliés sur les deux communes.

La colonie est déclarée auprès de la Direction Départementale de la cohésion Sociale. Les familles ont ainsi droit à une aide financière en fonction de leur quotient familial.

Ainsi le budget prévisionnel est le suivant pour 25 personnes (20 adolescents et 5 encadrants) :

Postes de dépenses	Montants
Logement	5 610 €
Transport	2 881 €
Frais annexe au transport	150 €
Activités	1 000 €
Alimentation	1 848 €
Personnel	5 543 €
TOTAL	17 032 €

On considère que le fond public et territoire de la Caf sera de 1 500 €. Ainsi le coût par enfants est de 776,60 €.

Sachant que la dernière colonie ado organisée à l'été 2019 fait l'objet d'un tarif de 320 € par enfant pour 8 jours (20 enfants et 4 encadrants) et la colonie ski de l'hiver 2019 a été facturé aux familles 370 € par enfant pour 7 jours (25 enfants et 4 encadrants et 1 bénévole).

La municipalité Liverdun se prononce et souhaite que le coût à charge des familles soit de 360 € par enfant soit un reste à charge des communes de 8 332 € (4 166 € par commune).

Les commissions municipales des finances et de l'enfance-jeunesse se sont réunis ce jeudi 17 juin 2021 et ont étudiée le budget prévisionnel.

Après délibération et à la majorité (une abstention : Jacques CHENET) les membres du conseil municipal décident de :

FIXER le tarif à 360 € par enfant pour le séjour

AUTORISER Monsieur le Maire de Saizerais à émettre les titres de recettes à l'attention des responsables légaux des adolescents participants.

Fait et délibéré à Saizerais, le 24 juin 2021
Le maire, Ludovic LEGGERI

